

Le plaignant, *abatû*.—Triste, tout à fait triste, monsieur le juge.

Le prévenu, *d'un accent ironique*.—Oh ! la là !

M. le président. — Attendez d'avoir la parole. (A. M. Mizot.) Je ne fais pas allusion à l'enflure dont vous semblez souffrir ; je vous demande quelle profession vous exercez ?

Le plaignant. — Pardonnez-moi... je suis numismate.

Le prévenu, *avec exaltation*.—C'est pas vrai !

M. le président. à Ciboral. — Silence ! (A. M. Mizot.)

Quels sont vos griefs ?

Le plaignant. — D'abord, monsieur le juge, les ruines d'Athènes...

M. le président. — Je ne saisis pas bien...

M. Mizot a soulevé le tissu qui masquait à demi les traits. Il n'est atteint de fluxion d'aucune sorte. Ce mouvement, qui permet de le constater, met en même temps à découvert une annexe nasale de la couleur et de la forme d'une pomme d'amour. L'opulent appendice et toute l'é-



tendue de l'épiderme qui l'avoisine, à gauche, sont délicatement estompés d'une image où se détache, en noir, un de ces panoramas archaïques dans lesquels revit, par le crayon, le souvenir des cités disparues.

Le plaignant, *avec douleur*. — Voyez, messieurs de la justice, s'il est permis d'infliger, pareille épreuve à la physiologie d'un citoyen inoffensif ! L'auteur...

Le prévenu, *interrompant*. — Pas tant d'histoires ! Moi, j'ai fait mon magistrat, *(avec fierté et je m'en fante !)*

M. le président, *d'un ton sévère*. — Taisez-vous !

Le prévenu, *designant le plaignant d'un geste de dégoût*. — Y en a qui remercieraient, monsieur, fait je renchéris.

M. le président. — Assez, vous dis-je ! Vous parlerez quand votre tour viendra. (A. M. Mizot.) Racontez au tribunal les circonstances de la cause.

Le plaignant. — Il y a huit jours, l'après-midi, je dormais...

Le prévenu, *brusquement*. — A côté de trois litres vides, mon jnge ! Suffit d'ailleurs de contempler le "pif" à monsieur...

M. le président. — Prévenu, si vous interrompez encore, je crains d'être forcé d'ordonner votre expulsion. Monsieur Mizot, poursuivez.

Le plaignant. — Pour lors, au réveil... à seule fin de détendre mes nerfs... je me mets en marche, dehors ; les gens me montraient au doigt en chuchotant. Qu'est-ce que j'avais donc de drôle ? A la devanture d'un magasin je me mire...

Le prévenu, *en sourdine*. — Gros coquet, va !

Le plaignant. — Hélas ! j'étais comme je suis !

M. le président. — Mais il me semble qu'un simple lavage...

Le plaignant. — Un lavage ? j'ai employé l'eau de savon,

la zascaraque, la lime, la pierre ponce, le grattoir ; rien n'y a fait. *(S'avançant vers le tribunal.)* Si vous voulez frotter, monsieur le juge...

M. le président, *froïdement*. — Mon expérience ne réussit sans doute pas mieux que la votre. Asseyez-vous.

Le plaignant obéit, un peu froissé du refus qu'on lui ntime d'un tou sec.



Pendant ces colloques, le public a gagné du terrain vers le prétoire. On se pousse pour regarder. M. Mizot tourne le dos aux assistants. Mais quelques-uns parviennent à l'apercevoir de profil. Il s'abrite aussitôt derrière son tambon.

Une voix, *timidement*. — On demande à voir.

L'huissier audencier. —

Chut !

M. le président. — Ciboral, lève-vous. Quels sont vos prénoms ?

Le prévenu. — Philoxène-Aristide.

M. le président. — Votre âge ?

Le prévenu. — Trente-trois ans.

M. le président. — Votre profession ?

Le prévenu. — Artiste tatoueur et dessinateur sur viande.

M. le président. — Sur... ?

Le prévenu. — Viande, mon magistrat.

M. Pinbleu. — Le tribunal me permettra de lui expliquer que les spécialistes cumulent volontiers l'art du tatouage avec celui de l'ornementation des morceaux de choix suspendus chez les bouchers ayant souci de parer leur marchandise.



M. Delaciterne. — J'ose dire que cette branche d'industrie est ordinairement l'apanage d'affamés sans avenir.

M. Pinbleu. — Je répondrai à mon confrère, qu'elle exige, au contraire, l'honorabilité la plus

parfaite, à cause du péril qu'entraînerait pour la chair fraîche la fréquentation des affamés. J'ai l'honneur d'ajouter qu'elle compte parmi ses membres d'anciens prix de Rome, preuve qu'elle nécessite non seulement de la conscience, mais aussi du talent.

M. Delaciterne. — C'est une hypothèse !

M. Pinbleu. — Après s'être acquis un renom comme professeur de tatouage et avoir formé des élèves brillants dans un port du Midi, mon client est venu à Paris, où le cumul des deux carrières lui assurait un magnifique avenir.

M. Delaciterne, *entra ses dents*. — Farceur !

M. le président. — Ciboral. — Quel était votre but en tra-



1883 est disparu.

1882 avait été surtout remarquable par sa comète, par le passage de Vénus et par la guerre d'Egypte.

L'année 1883 a été principalement remarquable dans les vieux pays, par la calamité de Java, le désastre d'Ethiopia, et par plusieurs guerres importantes en Afrique, dans le Soudan, Madagascar, en Asie, au Tonquin.

Aux Etats-Unis il n'y a eu rien d'extraordinaire durant cette année, par contre, il y a eu au Canada des événements d'une grande importance, entre autres, le miracle que M. Arthur Buis a fait en ressuscitant le citoyen Blanchet mort depuis bientôt vingt ans.

**

Hélas ! nos anciennes traditions s'en vont.

On ne sait plus faire les choses.

Imaginez-vous donc que mercredi matin, au lendemain du jour de l'an, il n'y avait pas un seul homme devant le recorder pour s'être soulé la veille.

Où sont donc les jours où chaque citoyen se faisait un devoir d'aller coucher... au violon.

Nous dégénérons ! Nous dégénérons ! Il n'y a qu'au journal *La Patrie* où l'on ne dégénère pas.

Aussi, mercredi matin, il n'y avait que deux typographes à l'ouvrage.

Ce jour là, à l'*Elendard*, non seulement tous les imprimeurs étaient à leurs cases, mais trois nouveaux sont venus demander de l'emploi à M. Trudel.

M. Trudel, ayant demandé aux nouveaux venus, qui sont de Sorel, un certificat de leur curé, l'un d'eux à répondu au grand vicaires qu'ils étaient allés, avant de quitter la ville, en demander un à leur pasteur, et que celui-ci leur avait dit qu'il n'y avait que des fous et des hypocrites qui leur demanderaient ça.

A cette réponse le grand vicaires s'est fâché dur comme le fer et a flanqué mes deux gars à la porte.

**

On nous informe que notre populaire impresario, M. Homier, du Théâtre Royal, qui est à Montréal ce que le théâtre du Madison Square est à New-York, vient de recevoir une dépêche de Sa Majesté Dom Pedro, l'empereur du Brésil, le saluant à l'occasion du jour de l'an, et lui annonçant qu'il sera son hôte durant le prochain carnaval.

M. Homier, voulant prouver à l'illustré monarque tout le plaisir qu'il avait éprouvé à la réception de cette dépêche, lui a envoyé son portrait peint à l'huile de soto de morue.

**

Le Cercle Catholique est furieux de la réponse que Mgr. l'Archevêque a faite à M. Vincelle, à propos de la visite du jour de l'an.